

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 30 Avril à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FOUCHÉ Arnaud, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/04/2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : la majorité des membres en exercice

Absents excusés : BRAU Albert (Procuration à NARDINI Gaelle), CLEDEL Geneviève (procuration à FOUCHÉ Arnaud)

MASSARD Sophie a été élue secrétaire de séance.

### **Objet : Caractère exécutoire du budget 2026 de la commune**

Monsieur le Maire explique que pour permettre la prise en charge du budget 2026 et rendre son caractère exécutoire, il est nécessaire de prendre une délibération.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 30 avril 2026 a voté le budget 2026 de la commune qui a été accepté à l'unanimité

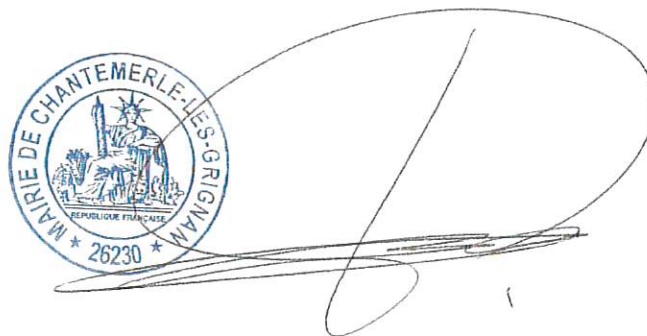
Ce budget a été transmis en Préfecture par voie dématérialisée le 5 Mai 2026.

Monsieur le Maire atteste donc du caractère exécutoire du budget 2026 pour la commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire



The image shows the official circular stamp of the Municipality of Chantemerle-Lès-Grignan, France. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN' around the top edge, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and the number '26230' in the center. A large, stylized handwritten signature in blue ink is written over the stamp.